

**COMPTE-RENDU DU DEBAT SUR L'AVENIR DE L'ECOLE
RENCONTRES DES 8 ET 13 DECEMBRE 2003**

I. LES 3 OBJECTIFS PRIORITAIRES.

1. Ouvrir l'école au monde du travail, à la société, à l'international.
2. Apporter aux enfants un tronc commun et qu'au sortir de l'école primaire, ils aient une base commune acquise.
3. Promouvoir la mixité sociale.

Trois autres objectifs sont formulés en seconde priorité :

1. Adapter les cycles d'apprentissage et éventuellement les programmes aux enfants en difficulté ou ayant un handicap physique ou intellectuel (par exemple, des mal-entendants, des enfants dyslexiques) et proposer avant le collège dès le primaire des cycles à 2 vitesses, afin qu'en fin de primaire chaque enfant maîtrise des savoirs de base nécessaires pour accéder au « cycle supérieur ».
2. Avoir des moyens humains et financiers adaptés, avoir une meilleure efficacité de notre système, eu égard aux moyens alloués. Les allouer en priorité en primaire, et même en maternelle.
3. Renforcer le civisme des jeunes :
 - En enrichissant le rôle des délégués,
 - En promouvant la démocratie à l'école,
 - En définissant avec les enfants les limites à ne pas dépasser et en les faisant respecter,
 - En s'appuyant sur la classe comme lieu d'éducation au civisme.

II. SYNTHESE DES TRAVAUX PORTANT SUR LA QUESTION N° 5 : QUEL SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE REGLES DE COMPORTEMENTS, LES ELEVES DOIVENT-ILS PRIORITAIREMENT MAITRISER AU TERME DE CHAQUE ETAPE DE LA SCOLARITE OBLIGATOIRE ?

1. LES CONTENUS.

11. Distinguer des matières fondamentales et des matières importantes. La matière fondamentale est le FRANÇAIS, particulièrement en ce qu'il ouvre à l'expression orale et à la compréhension d'un texte.

Viser la maîtrise de la lecture et la compréhension d'un texte en primaire.

Abandonner la méthode globale.

Le calcul est essentiel. L'enfant doit acquérir dès le primaire des notions d'abstraction, de temps et de lieu.

L'anglais est une matière importante, à commencer en primaire, avec des enseignants formés (Prévoir la coordination de l'enseignement de la langue avec le Collège ensuite).

Des matières pourraient être proposées sous forme d'ateliers en option (histoire, musique, sciences, à partir du Cours Moyen, l'informatique) ou simplement abordées plus tard.

Faire une évaluation en fin de primaire et revaloriser le Brevet comme diplôme de fin de Collège, harmonisé avec les diplômes européens (Toeffel en anglais).

12. Réserver la maternelle à l'éveil.

13. Au Collège, harmoniser l'enseignement scientifique (SVT/Technologie/Sciences physiques) et le programmer sur 2 ou 3 ans au lieu de 3-4 ans.

Viser en fin de collège la maîtrise de la langue française et la capacité à s'exprimer en public de manière structurée.

Définir au Collège une stratégie : à quoi doit-on préparer nos enfants ? Qu'est-ce qu'ils doivent avoir en fin de Collège ? Une préfiguration de projets professionnels sur la base d'évaluation des réussites de l'enfant doit lui permettre de s'orienter.

2. LES METHODES.

- La méthode d'acquisition des savoirs fondamentaux est superficielle et abstraite. Structurer les enseignements, éviter la dispersion dans l'enseignement d'une matière, donner des repères clairs.
- Plutôt que d'atomiser l'enseignement en expériences diverses (parcours diversifiés, IDD, travaux croisés), alléger des horaires trop importants et concentrer les heures sur les bons moments pour l'enfant. Trop de matières enseignées nuisent à l'acquisition des fondamentaux.
- Utiliser des méthodes d'apprentissage différentes en parallèle, un langage simple, des exemples de la vie courante en 6^{ème}.
- L'apprentissage de la vie en société se fait en partie par le jeu. Les enfants ne jouent plus assez, leur imagination s'en trouve moins sollicitée. Utiliser une pédagogie ludique, mais dans la mesure où le jeu débouche sur la découverte de connaissances.
- Travailler en interdisciplinarité par projet pour que l'élève puisse utiliser des savoirs qui lui ont été enseignés : projets de classe, projets d'établissement.
- Développer le travail en groupe. Cela passe par un nombre moins élevé d'élèves (25 par classe, demi-groupe par 15).
- Mettre en œuvre une pédagogie plus relationnelle pour les élèves en difficulté et appliquer les lois qui existent et permettent aux enfants ayant été détectés par le médecin scolaire de bénéficier des aides et adaptations déjà prévues par la loi mais pas appliquées dans les collèges et les écoles (ex : les enfants mal-entendants, dyslexiques,...).
- Proposer un stage en entreprise en 3^{ème} de 2 semaines.
- Proposer en 4^{ème} un stage de découverte d'une semaine des métiers manuels et de l'artisanat pour les valoriser.
- Renforcer les échanges avec l'extérieur et partager les bonnes pratiques: les écoles professionnelles, le monde du travail, d'autres collèges européens, d'autres pays.
- Faire intervenir dans l'école des parents, des professionnels, d'anciens élèves.

3. DES REGLES DE COMPORTEMENT POUR LES ENFANTS.

L'enfant doit comprendre que l'apprentissage est une contrainte.

Définir les limites : Les impératifs du « vivre ensemble » sont à définir avec les enfants (Charte, règles, loi) au terme d'une réflexion sur le rapport aux autres, la notion de collectivité. Revenir à l'éducation au civisme dès le primaire.

Introduire des « débats de société » en invitant des intervenants extérieurs qui représentent la société civile.

Renforcer le rôle des délégués susceptibles de signaler les anomalies dans le comportement. Former les délégués à ce rôle. Valoriser les attitudes positives.

Ne pas se contenter d'écrire des règles. Les appliquer afin qu'il n'y ait pas de sentiment d'impunité. Des sanctions doivent être prises, les enfants doivent participer à la définition de la sanction, les enseignants doivent être soutenus par les parents.

III. SYNTHÈSE DES TRAVAUX PORTANT SUR LA QUESTION N° 8 : COMMENT MOTIVER ET FAIRE TRAVAILLER EFFICACEMENT LES ÉLÈVES ?

1. Motiver par le contenu de l'enseignement.

Le groupe est attaché au maintien:

- Du tronc commun de l'Education **Nationale** pour que chaque élève trouve sa place.
- De la notation qui est nécessaire, mais les mauvaises notes ne doivent pas constituer une orientation par défaut.
- De l'évolution des programmes qui a globalement suivi l'évolution des découvertes.
- Du travail en effectif réduit dans les classes et du travail de groupe.

Il s'agit moins d'alléger les programmes que de renforcer la qualité des contenus enseignés et de donner du temps pour analyser la stratégie d'apprentissage.

Le groupe propose d'aérer les rythmes scolaires : l'année est trop ramassée, les journées sont trop chargées.

2. Motiver l'élève en ouvrant l'école à l'extérieur.

Développer les stages en entreprise et les proposer plus tôt (4^{ème}) afin que les élèves touchent à différents aspects du monde du travail pour fixer leur projet d'orientation. Ceci suppose de développer les liens école – monde du travail pour trouver des stages valables et efficaces.

Il semble indispensable que des partenaires travaillent avec des enseignants lorsqu'on est en présence de public en difficulté : mettre en place des rencontres avec de jeunes adultes ayant connu des expériences de démotivation, de décrochage, mais ayant eu à un moment la possibilité de renouer avec l'école et le savoir.

3. Des moyens financiers et humains pour l'école.

Des moyens humains et financiers sont nécessaires pour travailler avec des classes à effectif réduit, pour renouveler la pédagogie, pour accompagner des élèves en difficulté.

Revoir la formation des enseignants à l'IUFM (besoin de plus de pratique et de méthodes pédagogiques)

Augmenter la formation continue des enseignants qui est en train de disparaître.

La pédagogie de projet fédère les équipes et relance une dynamique. C'est une question de moyens, mais aussi de choix à faire dans les établissements.

Développer le tutorat auprès des élèves par un adulte référent (professeur, administration, parents d'élèves, surveillants) qui peut les écouter, assurer une médiation sur un temps déterminé durant la scolarité. Ce tutorat pourrait être organisé aussi entre grands élèves du collège (4^{ème}/3^{ème}) et élèves plus jeunes (5^{ème}/6^{ème}).

Le rôle des parents dans l'école doit être reconnu dans la société comme l'est l'engagement syndical si l'on veut que des adultes qui travaillent soient présents dans l'école.

4. Motiver par la qualité des relations.

Pour l'adolescent en particulier, l'affectif est important et concourt à la réussite scolaire. Développer l'entraide entre élèves, favoriser des ambiances positives de classe et permettre les échanges.

Valoriser la réussite de l'enfant avec des méthodes qui favorisent la coopération au sein de la classe.

5. Pour les élèves en difficulté.

Anticiper le repérage des enfants en grande difficulté dans le primaire.

Remettre en place les CP d'adaptation, abonder les structures spécialisées.

Former les personnels assurant un rôle d'aide, de soutien et d'accompagnement auprès des élèves en difficulté (parents d'élèves, jeunes adultes, surveillants).

Promouvoir la mixité sociale : revoir la carte scolaire des établissements.

Valoriser les filières professionnelles plus motivantes.

Compte-rendu écrit par Jean-François TASTET avec la participation de Marie-Jo PERRET et Claude CORA.